



# SNUIPP 2A info

<http://2a.snuipp.fr>

SEPTEMBRE 07

*Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC, section Corse du Sud*

## Sommaire :

- Le point sur l'ISSR
- Calendrier
- Evaluations
- Billet d'humeur
- Dates des réunions d'info syndicale

## EDITO

Au Ministère de l'EN, la division des personnels enseignants est devenue la Direction Générale des Ressources Humaines. Plus qu'un simple changement de vocabulaire, c'est surtout une prétendue «modernisation» de son rôle dont il s'agit.

Les politiques qui se sont développées vont dans le sens d'une individualisation des carrières, d'un renforcement du rôle de la hiérarchie et de la place du «mérite» dans la gestion des personnels. Avec comme résultat la mise en concurrence des personnels, la déréglementation et l'accroissement des inégalités.

Le non remplacement d'un départ en retraite sur deux dans la Fonction Publique est ahurissant... Une réduction des effectifs de l'ordre de 17 000 personnels au MEN d'autant plus inadmissible que les effectifs dans le 1<sup>er</sup> degré sont en hausse constante depuis 2001.

Comment croire dans ces conditions à la volonté ministérielle en matière de soutien et d'aide aux enfants en difficultés, de Zone d'Education Prioritaire, de scolarisation d'enfants en situation de handicap, de réussite de tous ?

Le budget préparé a bien pour objectif essentiel de réduire les coûts (emplois, salaires...) en réduisant les missions assignées au service public d'éducation. Dans le même temps la responsabilité de l'échec est renvoyée aux élèves, aux enseignants.

Plus que jamais les élèves, les enseignants ont besoin d'un autre projet pour l'école.

Dans un contexte marqué par la pression du chômage, le développement de la précarité et de la pauvreté, les questions liées au statut de fonctionnaires, de garantie de pouvoir d'achat, de défense de la situation matérielle des enseignants des écoles, d'amélioration des conditions de travail et de formation sont un enjeu syndical majeur.

Dans toute ses luttes et actions à venir, pour porter haut et fort nos revendications, nos attentes pour l'Ecole de demain, la participation du plus grand nombre est indispensable.

*Dès la rentrée, soyons mobilisé(e)s ... et syndiqué(e)s au SNUIPP-FSU !*

ROUTAGE 206—Dispensé de timbrage—AJACCIO Salines 1—

SNUipp 2A

Rés. Kennedy

20090 AJACCIO

Tél. 05 95 22 79 03

Fax 04 95 22 73 88

Directeur de la publication:

Dominique PELLEGRIN

Rédacteur en chef:

Maryse LAFFITE

N° CPPAP 3946 D 73 S

N° ISSN Imprimé par nos soins

**ISSR: où en est-on?**

Comme vous le savez, nous avons été informés en fin d'année dernière d'une modification importante des conditions de prise en charge des frais de déplacement de nos collègues brigades. Selon nos calculs nos collègues remplaçants vont voir leur indemnités baisser de 30%!

Une intersyndicale s'est constituée pour obtenir un , l'ensemble des élus de notre région a été contacté. Affaire à suivre...

**Encore un petit effort...**

Plus que jamais, cette rentrée scolaire est marquée par des difficultés importantes pour l'ensemble du personnel: charges administratives toujours plus importantes, revalorisation salariale toujours aux oubliettes, crédits épuisés, etc. Mais cette année les fermetures de postes ont rendu encore plus difficile la réalisation du mouvement.

Comme nous vous le relations dans nos bulletins de juin, beaucoup de collègues n'ont obtenu aucun de leur vœux. Il s'en est suivi des nominations « pour raison de service ». À tous ceux mis dans l'embarras par cette situation le SNUipp adresse un salut amical...

**Collègue en mal de poste: avez-vous pensé à épouser un gradé du ministère de l'intérieur?**

Ahurissant : deux instits de notre département (nouvellement arrivées) se sont vus nommés par l'IA à Ajaccio au prétexte qu'il s'agit là d'une demande du ministère de l'Intérieur !

Au moment où beaucoup désespère d'obtenir un jour un poste à Ajaccio, ces deux personnes ont bien de la chance d'avoir épousé un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur!

Pour le SNUipp, en accord avec les autres organisation syndicales, il est inadmissible

de permettre de telles pratiques. L'intégration dans notre département peut-être justifié par la mobilité de leur conjoint, mais dans le département les règles communes doivent s'appliquer à tous et toutes !

**CTP de rentrée: deux ouvertures et deux fermetures****Le calendrier scolaire 2007/2008**

(hors écoles à la semaine de 4 jours)

Vacances de la Toussaint	<b>27 octobre au 8 novembre</b>
Vacances de Noël	<b>22 décembre au 7 janvier</b>
Vacances d'hiver	<b>9 février au 25 février</b>
Vacances de printemps	<b>5 avril au 21 avril</b>
Sortie des classes	<b>3 juillet</b>



## CONGÉ MATERNITÉ : DU CHANGEMENT

Modifications des conditions de report du congé de maternité

L'article 30 de la loi 2007-293 sur la protection de l'enfance modifie certaines caractéristiques du congé de maternité, notamment les possibilités de report. Rappelons que le congé de maternité et le congé d'adoption étaient régis par la circulaire FP/4 n° 1864 du 9.08.95

Une lettre de M. Le Goff, DGRH au Ministère de l'Education Nationale, accompagnée d'une lettre explicative de la DGAFP (Fonction Publique), a été adressée aux recteurs. Elle complète la circulaire de 95 sur les modalités du congé de maternité.

Ce qui change :

- ▶ Le report du congé prénatal sur le postnatal est possible dans la limite de 3 semaines pour toutes les femmes en congé maternité, quel que soit le rang de l'enfant attendu.

- ▶ les mères en congé maternité pour un enfant de rang 3 ou plus, de même que les femmes en état de grossesse gémellaires peuvent maintenant bénéficier de cette possibilité de report. Ainsi, pour un 3ème enfant, le congé prénatal peut être réduit à 5 semaines avec, de fait un congé postnatal de 21 semaines.

- ▶ Le report est maintenant possible, même si l'agent n'a pas exercé effectivement ses fonctions la veille du début du congé de maternité (donc y compris pour un congé de maternité débutant pendant les vacances). Cela correspond à une revendication du SNUipp

- ▶ Il est possible de ne pas reporter trois semaines d'un bloc. La collègue peut reporter par exemple une

semaine ou plusieurs jours, puis à l'issue d'un nouvel examen, de nouveau une semaine ou plusieurs jours, dans la limite de trois semaines.

## HORAIRES D'EPS

Une lettre vient d'être adressée aux IA et aux recteurs au sujet des horaires d'EPS.

Le Ministre nous a indiqué qu'elle ne serait suivie d'aucune circulaire et que les horaires prévus par les programmes ne seront pas modifiés.

Le passage de 3 h à 4 h n'est qu'une possibilité et n'est en aucun cas obligatoire.

## L'ÉVALUATION CM2

L'évaluation diagnostique CM2 a été mise en place dans la précipitation. Le SNUipp avait dénoncé cette précipitation et obtenu que l'évaluation ne soit pas obligatoire.

Le document ministériel suscite de nombreuses interrogations. En effet, sur les 44 exercices du livret ministériel :

- ▶ 21 sont des exercices des évaluations CE2 de 2006 (avec éventuellement des consignes modifiées et/ou des temps de passation raccourcis ou allongés) !

- ▶ 4 sont « *inspirés* » d'exercices des évaluations 6e de 2006 ; raccourcis ou simplifiés.

Les autres exercices sont inédits ou une reprise d'évaluations antérieures. Pour beaucoup, le niveau est inférieur ou égal aux exercices des évaluations CE2, notamment dans l'épreuve 2. Les compétences mesurées sont

majoritairement celles de fin de cycle des apprentissages fondamentaux et non celles du cycle des approfondissements. L'utilisation du document ministériel n'est pas obligatoire. Le ministère nous a confirmé que les enseignants ont toute latitude de créer et d'utiliser leurs propres outils.

Les évaluations CE1 de 2006, mises en place, elles aussi, dans la précipitation, avaient fait l'objet de problèmes d'étalonnage et de protocole des exercices. A la suite de différentes remontées du terrain et à la publication du rapport de l'IGEN, elles ont été modifiées cette année. Un guide d'aide à l'exploitation des résultats est disponible sur le site Eduscol. D'autre part, on peut s'étonner que le ministère n'ait pas donné plus d'explications concernant la mise en place et le contenu de ces évaluations. « *L'aide à l'analyse des résultats* » qui aurait dû paraître le 15 septembre apportera peut-être des éclaircissements.

Si ces évaluations permettent de déceler de manière fine les élèves en grande difficulté et de mettre en place des remédiations, on peut par contre s'interroger sur la nécessité de faire passer ces évaluations pour tous les élèves.

Le changement de finalité des évaluations n'est accompagné ni d'exploitation, ni de formation. Le document d'aide n'est toujours pas paru.

Le SNUipp renouvelle sa demande d'une mise à plat de l'ensemble des dispositifs d'évaluation (maternelle, élémentaire).

**BILLET D'HUMEUR**

Bonne rentrée à tous, bon début d'année!!! Il paraît que "nous" sommes 73% à être contents, satisfaits, de la nouvelle politique gouvernementale.....

N'oubliez pas ce chiffre, 73%

Les électeurs voulaient la rupture: 73% sont contents de celle-ci... et bien pourtant, de quoi nous réjouissons nous?????

Un paquet fiscal avant l'été qui va profiter aux seules couches les plus hautes, des réformes promises et non tenues pour les jeunes propriétaires...

Passons de suite à ce qui nous intéresse plus particulièrement: l'école

Nous avons hurlé l'an dernier face au retrait des postes. Des écoles en cette rentrée sont à 29 par classe et plus? Il y a des ajustements de rentrée qui déstabilisent les enfants et les répartissent dans d'autres classes quelques semaines après la rentrée parce que l'on ferme d'un côté pour ouvrir de l'autre? En venant à l'école ce matin, j'ai entendu des parents d'élèves de

Follelli qui parlaient de gérer la misère de l'école. Quand nous le disons en interne, c'est grave. Quand ce sont les parents qui emploient ces termes: c'est terrifiant.

Pourtant, 73%.....

L'école va mal, nous dit-on depuis longtemps. Et nous, pensant défendre le service public, forts de nos convictions, de nos engagements professionnels, défendons notre travail, votre t r a v a i l .

Il faut en sortir: Oui le niveau baisse: en orthographe grammaticale, le niveau baisse. Mais tant d'autres savoirs sont rentrés dans l'école. Oui, des enfants sortent de l'école sans avoir le niveau souhaité. Mais la population a elle même changé, enfants en difficulté, demande sociale, changement de l'éducation f a m i l i a l e . Oui, un enfant qui sort de l'école aujourd'hui n'aura pas forcément un travail. Mais est-ce à l'école seule de remplir ce contrat social?

Face à toutes ces questions, quelle est la réponse des

gouvernants?

Un socle commun de compétences qui évacue toute réflexion de fond et ne forme que des consommateurs, des suppressions importantes de postes qui alourdiront d'autant plus les effectifs, la suppression des MAD allouées aux mouvements d'éducation populaire ( en les remplaçant par des détachés....), le spectre des EPEP qui plane et qui ne saurait tarder de voir le jour....L'opprobre jeté sur les enseignants du CP qui ne savent toujours pas apprendre à lire aux enfants alors que sainte syllabique emmenait si bien 50% de la population au collège en 1950... Bref une réaction démagogique qui permet de cristalliser le mécontentement sans dépenser un centime, et une lettre du Président à tous les enseignants qui va coûter.....pour nous apprendre une fois de plus ce que nous savons déjà si bien.....

Et toujours 73%....

La manipulation médiatique est de plus en plus d'actualité, vous sentez vous, sincèrement, faire partie de ces 73%?

*Martin*

**BUDGET 2008:** 22 900 postes de fonctionnaires ne seront pas remplacés en 2008.

Le projet de budget 2008 que vient de présenter le gouvernement est dans la droite ligne des orientations politiques de la campagne électorale. Les organisations syndicales dénoncent ce budget qui, notamment via les nombreuses suppressions d'emplois, déstabilise la fonction publique.

Pour ce qui concerne l'enseignement supérieur et la recherche, le gouvernement annonce un effort supplémentaire de 1,8 milliard d'euros, supérieur à celui des années précédentes. Il s'agit là une forme de réponse, inadaptée, à la mobilisation des communautés universitaires et scientifiques, mais qui reste éloignée de l'attente des personnels et étudiants.

Les organisations syndicales sont en désaccord avec la répartition de cet effort. Notamment elles alerteront les personnels sur le fait qu'il n'y aura aucune création d'emplois statutaires en 2008 contrairement à ce qui s'est passé les dernières années. De surcroît on procédera à des suppressions d'emplois dans les catégories B et C via les transformations d'emplois. Seuls seront créés des emplois précaires.

Cette augmentation annoncée s'appuie en grande partie sur le crédit d'impôt recherche (+ 400 millions). Les organisations syndicales rappellent qu'elles sont très critiques par rapport au CIR dont l'efficacité pour relancer la recherche dans les PME et PMI est loin d'être démontrée. Comme le réclame la Cours des Comptes, une évaluation du CIR s'impose.

# La délégation du personnel

*Pour représenter toute la profession dans les instances paritaires: CAPD, CTP, CDEN, CDF... et dans les groupes de travail, cinq collègues sont élus tous les trois ans, ainsi que leurs suppléants, par l'ensemble de la profession. Pour les délégués du personnel SNUipp faisant partie de cette délégation, rien ne se décide sans l'avis de la profession. Ils portent les revendications et les aspirations de l'ensemble des collègues de la Corse du Sud*

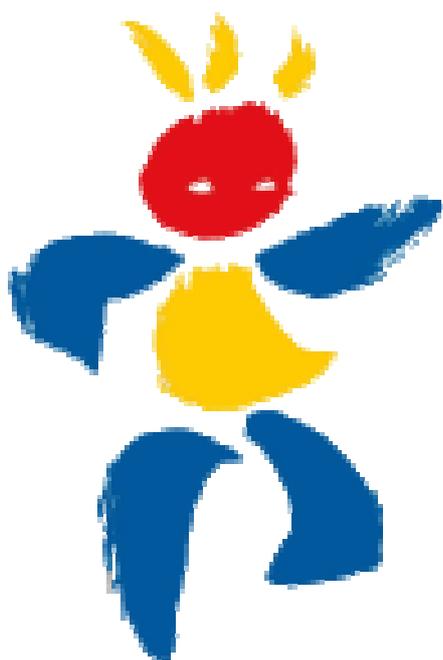
Certains délégués ont une décharge syndicale, qui n'est jamais une décharge totale, car au SNUipp, tous les militants tiennent à garder un pied dans l'école, afin de ne pas perdre le contact avec les réalités de la profession. Avec les décharges obtenues grâce aux résultats des élections professionnelles, nous pouvons organiser les permanences, le suivi des dossiers personnels, et celui des opérations administratives, tout en agissant pour porter nos revendications syndicales.

## ! Permanences

Le SNUipp tient une permanence du lundi au vendredi de 9h à 17h (et souvent au delà !); la permanence du mercredi est assurée grâce à des militants qui se relaient. Les permanences débordent aussi sur les vacances ! Ce temps supplémentaire consacré à répondre aux collègues et assurer le suivi des dossiers n'est ni payé, ni rattrapé.

## ! Situations personnelles

Les délégués interviennent auprès de l'administration pour s'assurer que les demandes des collègues soient bien examinées; ils n'agissent pas à la place des collègues mais accompagnent leurs démarches, appuient les demandes, s'assurent que les droits sont respectés. En cas de difficultés plus importantes qui nécessitent de rencontrer IEN, IA nos collègues peuvent demander à être accompagnés d'un délégué.



Joindre le  
SNUipp  
de la Corse du  
Sud

Du lundi au vendredi:  
au local d'Ajaccio:  
**04 95 22 79 03.**  
Par mail:  
**snu2a@snuipp.fr**

**Dominique PELLEGRIN**  
(AJACCIO):  
06 20 53 88 62  
**Maryse LAFFITTE**  
(AJACCIO):  
06 23 89 93 39  
**Audrey MARIANI**  
**Frédéric BENETTI**  
(PORTO-VECCHIO):  
06 84 78 07 40

Rentrée 2007

# Réunions d'information syndicale

## DATES A VENIR...

Suite à un courrier de notre IA demandant aux collègues d'assurer la continuité du service, nous avons pris la décision de demander à le rencontrer avant de déterminer les modalités d'organisation de nos réunions.

**Droits syndicaux en danger**

**Participez massivement aux RISTT**

**Ne cédez pas aux pressions**

- ▶ Dans la droite ligne des déclarations gouvernementales en matière de réduction des droits des salariés, l'Inspecteur d'Académie s'en prend aux droits syndicaux.
- ▶ Alors que la participation aux RISTT est un droit fondamental accessible à tous (décret 82-447 du 28 mai 1982), l'IA, mettant en avant l'organisation de l'accueil des élèves, empêche les collègues de participer aux RISTT.
- ▶ Ne cédez pas ! Quelle que soit la manière utilisée par votre IEN (quotas, listes nominatives, courriers individuels...), contactez le SNUipp !
- ▶ Depuis la mise en place des RISTT, l'organisation proposée, deux samedis matins par an (contre les 12 h annuelles auxquelles tout fonctionnaire peut prétendre...) n'avait jamais posé problème : ni aux familles, ni aux enseignants, ni aux mairies... ni à l'administration.
- ▶ Pourquoi ce soudain changement ? Un curieux besoin d'assurer la « continuité du service », alors que, tous les jours, dans plusieurs classes dans le département, des enseignants absents ne sont pas remplacés ? Soyons sérieux !
- ▶ Les enseignants sont bien conscients de leurs devoirs... Respectons leurs droits !
- ▶ La participation aux RISTT pour tous, en même temps, en fait partie.
- ▶ De même que le droit de grève, auquel l'administration s'en prendra sans doute sous peu.
- ▶ Face aux pressions, ne restez pas isolés, contactez le SNUipp.
- ▶ C'est tous ensemble, unis dans l'action, que nous ferons valoir nos droits et avancer nos revendications.